

Savenay

Magazine d'informations municipales
hiver 2011-2012



www.savenay.fr

Gourmandises réalisées par vos pâtisseries-chocolatiers :
David Guiho, Jacky Palvadeau et Bruno Besnard

**Chères Savenaisiennes,
Chers Savenaisiens,**

André Klein, Alain Chauveau, président de la
Communauté de Communes Loire et Sillon et
Mme Hocquart, présidente de l'AVF 44
entourés des nouveaux arrivants



C'est la quatrième année que je vous adresse des vœux en tant que Maire pour ces fêtes de fin d'année. Je le fais avec une émotion intacte et même grandissante.

D'abord, il y a les enfants et la magie de Noël qui se lit dans leurs yeux. C'est un moment d'intense bonheur. C'est une affaire familiale, bien sûr, mais la ville y apporte son modeste concours en organisant un arbre de Noël pour les enfants du personnel. Permettez-moi une observation au sujet des cadeaux de Noël. Ne pensons pas que c'est leur quantité ou leur somptuosité qui compte. Le vrai don que nous pouvons faire aux autres et aux enfants, c'est leur consacrer du temps et de l'affection.

Il y a les aînés que notre municipalité s'efforce de réunir, de divertir autant que faire se peut. Nous essayons d'ailleurs de ne pas limiter cette chaleur communicative aux fêtes, mais de mettre à profit d'autres occasions. C'est toute l'année que l'élan transgénérationnel doit se manifester, comme savent le faire certaines communautés villageoises. Combattons toute l'année l'oubli et l'indifférence, fléaux de notre société moderne.

Il y a les plus démunis d'entre nous, les handicapés, les accidentés de la vie... La municipalité ne peut certes pas supprimer le handicap ou restaurer la santé mais elle doit se caractériser d'abord par son souci d'égalité, de fraternité et de solidarité. C'est ce que nous essayons de faire dans le cadre des actions de notre Centre Communal d'Action Sociale, avec les moyens limités qui sont les nôtres.

En ces périodes festives, nous devons donc, élus et personnels municipaux, penser à ces catégories de la population et agir pour elles. Mais vous aussi, mes chers concitoyens, continuez ou n'hésitez pas à vous engager dans une démarche solidaire. La générosité est une vertu qui n'est pas liée forcément à la position sociale ou aux ressources. Néanmoins, celles et ceux qui en font preuve trouvent définitivement plus de plaisir à donner qu'à recevoir. Pensons-y. N'oublions pas pour autant nos concitoyens qui travaillent et parfois péniblement.

Que 2012 s'inscrive dans cette action et que ces moments festifs de fin d'année soient pour chacun et chacune d'entre vous source de beaucoup de bonheur et de partage.

Au nom de la municipalité et en mon nom personnel, je vous adresse tous nos vœux de bonne année ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année.

André KLEIN

sommaire

4-9 **Actualités**

10-11 **Dossier**

12-17 **Culture
Loisirs
Sports**

18 **Paroles d'élus**



Hôtel de Ville

2, rue du parc des sports
BP 22 - 44260 Savenay

Tél. 02 40 58 39 39

mairie@ville-savenay.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
le samedi : de 9 h à 12 h
(permanence état civil)

www.savenay.fr
savenaymagazine@ville-savenay.fr

Magazine d'informations municipales N°13 - hiver 2011

Directeur de la publication : André Klein

Rédacteur en chef : Stéphanie Hallien

Rédaction : S. Hallien, C. Deswarte, S. Letard, C. Brun,
I. Guihéneuf et les services municipaux

Photos : V. Fontès, S. Hallien, S. Bourrigault, ALJ, Istockphoto,
Fotolia

Impression :

IDA l'Imprimerie
tél. 02 40 58 31 03
www.ida-imprimerie.com
Tirage à 3 200 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales

Maquette :

V. Lemercier, graphiste
Le Parc 44750 Quilly
06 83 21 72 72
www.lunea-infographie.com



Le Chiffre :

3

3^{ème} gare
du département
par sa fréquentation
quotidienne
de passagers

Réunion publique

Dans le cadre de notre bilan à mi-mandat, nous avons réalisé un magazine spécial (N°10). Nous allons également à la rencontre des savenaisiens, le samedi après-midi afin d'échanger sur tous les sujets qui concernent la commune ainsi que de l'intercommunalité.

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour respecter les objectifs de notre programme.

Aussi, nous souhaitons maintenant organiser **un temps d'échange collectif** afin de vous présenter l'orientation des projets à l'horizon 2014.

réunion publique - vendredi 16 décembre à 20 heures - à la maison de l'enfance



visite du lotissement
du clos des vieux chênes



Le conseil municipal accueille un nouvel élu

Suite à la démission de Thomas Maréchal pour des raisons professionnelles, **Jérôme Morichon** intègre l'équipe majoritaire.

Un outil pour communiquer

La ville a acquis un **panneau lumineux d'information**, permettant de diffuser des messages déroulants qui s'inscrivent simultanément sur les deux faces du panneau.

Il sera implanté près de la halle du marché, visible depuis la rue Aristide Briand et de celle du parc des sports.

Ce panneau est destiné à diffuser en priorité les messages d'information municipale et/ou associative.

Commission extra-municipale des finances : appel à candidature

Suite au désistement d'un membre de la commission extra-municipale des finances, un siège est vacant. Si vous êtes intéressés, déposez une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire **avant le 30 décembre**.

Des nouvelles du conseil des sages

Dans le cadre de la recherche des centres d'intérêt de la population dans les domaines de « l'Animation de la ville et du lien social », le groupe du conseil des sages est missionné pour mener une réflexion sur la vie locale.

Pour ce faire, ce groupe est mandaté pour conduire une enquête qui recueillera les expressions de la population dans ces deux domaines. Un document à disposition de la population synthétisera le travail réalisé. Cette enquête sera menée en 2012, notamment, auprès des associations.



une partie du groupe « animation de la ville et du lien social »

À l'approche de l'hiver

La période hivernale approche avec ses plaisirs mais aussi ses désagréments notamment pour nos déplacements.

En cas de verglas et/ou de neige, l'intervention des services municipaux se limite au traitement de l'emprise des chaussées publiques communales.



Ainsi, riverains, commerçants... doivent participer au salage, au déneigement et au balayage des trottoirs au droit de leur propriété.

La municipalité remercie par avance chacun pour ces gestes civiques.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Besoin d'une aide à domicile, de l'installation d'un système de téléassistance, du portage des repas, d'un nouveau logement, d'un renseignement sur le foyer logement Marcel Pagnol ?

N'hésitez plus à contacter le **CCAS de Savenay** :

au **02 40 58 39 40**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

Rappel de l'obligation des collectivités :

L'article 46 de la Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dite Grenelle I prévoit : « l'instauration par les collectivités territoriales compétentes d'une tarification incitative pour le financement de l'élimination des déchets des ménages et assimilés. La redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et /ou le nombre d'enlèvements des déchets ».

Pour notre territoire, c'est la **Communauté de Communes Loire et Sillon** qui est compétente en matière d'enlèvement des déchets. Elle souhaite instituer une **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères dite « incitative »**, applicable sur l'ensemble du territoire communautaire.



Cette redevance dite « incitative » ou REOMI sera calculée en fonction du service rendu sur la base :

- d'une part fixe, qui couvre les dépenses non liées aux quantités d'ordures ménagères collectées : déchetteries, tri, frais généraux (administration, communication...). Cette part peut être comparée à un abonnement au service (électricité, eau, gaz...).
- d'une part variable, liée aux quantités d'ordures ménagères produites par l'utilisateur.

La mise en place de la redevance incitative comporte trois objectifs majeurs :

- responsabiliser et impliquer l'utilisateur afin de modifier les comportements de consommation et de considération du déchet.
- maîtriser les coûts du service
- améliorer le geste de tri afin de diminuer les quantités d'ordures ménagères, augmenter les déchets recyclables et développer le compostage individuel.

Dès janvier 2012, la Communauté de Communes Loire et Sillon n'assure plus qu'une seule collecte d'enlèvement des ordures par semaine. Les passages dans les déchetteries intercommunales, quant à eux, sont limités à 12 par an ; au-delà ils seront facturés. Elle maintient le tri-sélectif par apport volontaire en colonnes (Eco-points) et poursuit la promotion du compostage individuel.

Bien que favorables à l'instauration de la redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères sur le périmètre de la Communauté de Communes Loire et Sillon, les élus de la commune de Savenay n'en partagent pas les modalités.

Même si elle constitue une première étape, pour faire prendre conscience à l'habitant de l'impact de son comportement sur le contenu de sa poubelle, la REOMI, telle qu'elle est proposée, aura peu d'effet direct sur la quantité totale de déchets produite.

La redevance, telle que proposée aujourd'hui, ne nous semble pas incitative car :

- aucun nouveau moyen n'est proposé aux usagers pour diminuer la quantité d'ordures ménagères produites. L'enlèvement du tri au porte à porte nous semble être une meilleure solution pour favoriser le tri et la qualité de ce tri (rappel : 23% de tri non conforme en colonnes) mais cette proposition n'a pas été retenue à ce jour.

- la part variable ne représente que 16 à 21 % de la redevance annuelle soit environ 70 € par an (6 €/mois). Elle est calculée à partir d'un nombre de présentations du bac alors que ce sont bien les quantités d'ordures ménagères qui génèrent un coût de traitement et non la fréquence de l'arrêt du camion poubelle. Il est donc probable que les quantités d'ordures ménagères produites ne diminuent pas dans les proportions escomptées.



Un exemple pour une famille de 4 personnes :

Elle bénéficie de 2 tournées par semaine
Elle tri correctement, elle composte.
Elle paye 200 € de taxe par an

Qu'est ce qui va changer pour elle à partir de 2012 ?

Elle va continuer à trier et à composter.
Elle n'aura plus qu'une seule tournée.

Combien payera-t-elle ?

Une part fixe qui sera basée sur la composition du foyer et la part variable dite « incitative ». Dans cet exemple, qu'est ce qui est incitatif ? Cette famille, si elle veut réaliser des économies d'environ 30 € par an, sur la nouvelle redevance, elle présentera son bac qu'une fois tous les quinze jours ! Finalement, malgré ses efforts, elle devra faire face à cette nouvelle contrainte !

Que peut elle faire de plus ou de mieux ? La même famille, mais qui ne fait pas d'effort de tri ou de compostage, présentera probablement son bac toutes les semaines et payera environ 20 € de plus ! Elle considèrera sûrement que la part variable ne justifie pas autant d'effort !

Lors du conseil communautaire du 10 novembre 2011, les 8 élus savenaisiens se sont donc abstenus lors du vote du passage à la REOMI. Ils ont été rejoints par 4 élus d'autres communes portant le nombre d'abstentions à 12 sur 38.

Nous travaillerons donc maintenant à l'amélioration des modalités de la REOMI pour que de nouveaux moyens soient proposés aux usagers afin de diminuer la quantité de nos ordures ménagères.

Pour voter en 2012 : inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain

- les jeunes ayant 18 ans jusqu'au 28 février 2012
- les jeunes atteignant 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille du premier tour de scrutin prévu le 22 avril 2012
- les nouveaux arrivants
- les résidents non inscrits sur la liste électorale
- les résidents ayant changé de domicile au sein de la commune doivent également se réinscrire au service élections



Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi matin de 9 h à 12 h. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (factures EDF, téléphone ou quittance de loyer...)

Tous les électeurs de la commune recevront une nouvelle carte courant mars 2012.

Choisissez d'effectuer vos démarches en ligne avec www.service-public.fr



Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et effectuer le recensement citoyen obligatoire** par Internet. Pour ce faire, il est nécessaire de se créer un compte en quelques clics sur le site www.mon.service-public.fr. Une démarche gratuite et sécurisée.

Quelques conseils pour ne pas perdre de temps : numériser la pièce d'identité, les pages du livret de famille (pour le recensement citoyen obligatoire) et un justificatif de domicile récent (pour l'inscription sur les listes électorales).

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

L'association des commerçants et artisans de Savenay

L'association a pour objectif de promouvoir le commerce et l'artisanat local en favorisant les valeurs d'accueil, de proximité et de services des différents adhérents. Elle regroupe plus de 60 adhérents.

Une équipe jeune et dynamique constitue le bureau : Sébastien Plas de la Boucherie Plas assure la présidence et Jérôme Urvoy de Generali Assurances est le vice-président. Angéline Pasquier, magasin de chaussures Pied d'Estale et David Favreau de Cavavin assurent le secrétariat. Laurent Chrétien de Pizzapétit est le trésorier.

L'association organise des manifestations en centre ville comme la braderie commerciale, la fête du vélo, les animations de Noël... et organise la Foire de Savenay. **La 4^{ème} édition se déroulera les 14 et 15 avril 2012** au complexe polyvalent. Elle rassemble plus de 80 exposants.

Après la création d'un nouveau logo qui symbolise ses valeurs, l'association projette de créer un site Internet présentant les vitrines et services des adhérents.

Information de la Direction des Transports et des Déplacements

À partir du 11 décembre, **85 % des horaires de trains vont être modifiés.**

Afin de limiter des désagréments pour les voyageurs, la Région Pays de Loire mettra en place des trains supplémentaires.

Renseignez vous :
www.horaires2012-sncf.com



la gare

La recyclerie Nord Atlantic

Ouverte depuis la mi-novembre, la recyclerie collecte des encombrants dans les déchetteries (un caisson est installé à Savenay). Il est possible pour les particuliers de faire des dépôts directement sur le site aux heures et jours d'ouverture.

Ne sont pas acceptés les objets incomplets ou trop abîmés. Après un tri, les encombrants sont nettoyés et réparés pour être vendus ou alors démantelés pour être recyclés.



Chiner, faire de bonnes affaires... À la boutique de la recyclerie « **le bazar citoyen** », on peut y trouver vêtements, jouets, livres, CD, vaisselle, meuble, décoration, petit ou gros outillage...

Ouverture de la boutique et du dépôt sur site, au point du jour.
Mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45.

Contact : 02 40 05 38 21 - recyclerie.nordatlantique@orange.fr
www.acces-reagis.weonea.com

Une politique culturelle pour tous

En mettant en place sa politique culturelle, la ville de Savenay manifeste clairement sa volonté de faire du **développement culturel** une partie intégrante du développement global de son territoire. Elle indique également aux intervenants culturels qu'ils contribuent de façon importante à la qualité de vie de ses citoyens. Une vie culturelle riche et diversifiée démontre la capacité d'un territoire à se développer et à croître tout en offrant un milieu de vie intéressant et stimulant pour toute la population.

La politique culturelle de la ville de Savenay s'articule autour de **trois priorités** : la promotion des arts vivants et des arts visuels, l'éveil artistique du jeune public, la transversalité artistique des actions culturelles.

• Arts vivants

Le Festiv'Halles

Les Festiv'Halles d'Automne et de Printemps créés en 2009 et conçus pour valoriser le spectacle vivant se renouvellent. Désormais, les deux Festiv'Halles ne formeront plus qu'un événement, pour un grand rassemblement au Printemps. En effet, **le Festiv'Halles de Printemps** est un rendez-vous de la vie culturelle savenaisienne, qui a pris toute sa place dans le calendrier des festivités et, qui commence à se construire une notoriété au-delà des frontières communales.

La 3^{ème} édition du **Festiv'Halles de Printemps** offrira un panorama des arts de la rue en valorisant le patrimoine historique de la ville, qui deviendra un acteur à part entière de la fête. Pendant une semaine, le Festiv'Halles de Printemps donnera rendez-vous aux curieux dans divers points de la ville. (cf article page 17)



« La dernière édition du Festiv'Halles d'Automne a été une réussite, elle a réuni environ 1000 spectateurs sur l'ensemble de la manifestation. Cette manifestation a pu se réaliser grâce aux concours de mécènes savenaisiens : HyperU, Flunch, l'Auberge des 3 Trèfles et le Chêne Vert. » précise Isabelle Guihéneuf

le cabaret mobile

La Fête de la musique

La municipalité souhaite pérenniser le jour et le lieu de cette manifestation afin de créer un rendez-vous identifiable par les habitants. Désormais, la fête de la musique se déroulera place des Halles, le samedi qui précède la date officielle, soit **le samedi 16 juin 2012**.

Plus d'informations dans le magazine de Printemps

• Arts visuels

La ville a décidé de promouvoir les arts visuels par le biais de la création d'un **Temps fort Exposition**, chaque année, en novembre, afin de laisser la parole aux artistes à l'inspiration très différente.

L'objectif de cet événement est de faire entrer le visiteur dans la diversité artistique et notamment contemporaine, parfois mal connue et jugée difficile d'accès.

Le Temps fort Exposition offre la possibilité de rencontrer les artistes et ainsi, mieux comprendre leurs démarches artistiques.

Chaque exposition sera ouverte aux scolaires afin d'exercer leur regard mais aussi leur permettre d'observer, de comparer, d'échanger autour d'œuvres et ainsi susciter leur réflexion.

L'éveil artistique du jeune public

Notre ville développe une action culturelle qui se veut ouverte au plus grand nombre.

Chaque année, dans sa programmation culturelle, la ville propose des spectacles destinés au jeune public afin de participer à l'éveil de sa sensibilité artistique.

La commune accueillera un festival familial « **le festival des coquecigrués** », le 1^{er} avril 2012 (cf article page 15).

Il est également très important pour la municipalité de développer des partenariats avec les établissements scolaires savenaisiens. C'est pourquoi, pour chacune des **expositions accueillies à l'Espace Paul Greslé**, la ville invite les écoles à participer à des visites guidées, gratuites, adaptées à l'âge des enfants.



Temps fort Exposition

miss bubble



• Transversalité artistique

Il s'agit avant tout de mettre en réseau les acteurs, les écoles et les associations culturelles du territoire autour de projets communaux pluridisciplinaires pour permettre une mixité du public. En effet, la création de passerelles entre les différents domaines du champ culturel et artistique permet la circulation des publics et des usagers.

Pour ce faire, une concertation et des rencontres entre acteurs culturels seront nécessaires pour élaborer conjointement des projets communs et profiter des apports mutuels. D'ailleurs, une réunion de rentrée a été initiée en septembre et sera pérennisée à l'avenir afin de présenter la programmation culturelle communale à l'ensemble des acteurs locaux.

Isabelle Guihéneuf se réjouit de deux exemples de partenariat dans le cadre des Festiv'Halles d'Automne : « les élèves de l'école de danse Studio 4 ont créé spécifiquement la chorégraphie « Magma » en lien avec la thématique Bulle du Festiv'Halles. De même, les élèves de l'option E.P.S du lycée Jacques Prévert ont participé à des ateliers avec la chorégraphe Sophia Noblet et réalisé une danse à leur image. »



spectacle magma du studio 4

« La culture, c'est ce qui reste dans l'esprit quand on a tout oublié »
Édouard Herriot

La piscine intercommunale : ouverture en janvier

Les élus communautaires ont décidé de nommer cet équipement « Piscine du Lac ».

les horaires et jours d'ouverture seront consultables sur le site internet de la Communauté de Communes Loire & Sillon et de la ville début janvier.



Décès

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Lainé Roger | 83 ans |
| Baudon née levron Marie | 99 ans |
| Jagot Bernard | 84 ans |
| Cam née Guyot Yvonne | 94 ans |
| Le Soz née Guichon Marguerite | 84 ans |
| Chaaf Louisa | 91 ans |
| Aupiais Cindy | 23 ans |
| Attimont Louis | 80 ans |
| Saget Robert | 68 ans |
| Lalande née Cornet Emilienne | 90 ans |
| Malot née Balligand Lucia | 88 ans |
| Garda Francesco | 89 ans |
| Perrois née Billard Jacqueline | 77 ans |
| Chabaud née Bontempi Savina | 78 ans |
| Volatier Gilbert | 85 ans |
| Jaunet née Moyon Germaine | 86 ans |
| Pétard Huguette | 81 ans |

Naissances

| | |
|-----------------------------|------------|
| Doussat Enzo | 15.09.2011 |
| Boileau Manolis | 18.09.2011 |
| Goutor Segalen Emmy | 27.09.2011 |
| Goutor Segalen Elouan | 27.09.2011 |
| Caurant - de Vriès Milla | 29.09.2011 |
| Gamez Gabin | 05.10.2011 |
| Bathelemy Erwann | 04.10.2011 |
| Piriou Théo | 05.10.2011 |
| Nizan Emma | 09.10.2011 |
| Nizan Zoé | 09.10.2011 |
| Le Chenadec Milo | 12.10.2011 |
| Guihéneuf Antoine | 14.10.2011 |
| Falcini José | 16.10.2011 |
| Cadoret Anaïs | 22.10.2011 |
| Rossignol Titouan | 24.10.2011 |
| Vidal Noa | 30.10.2011 |
| Vitet Titouan | 02.11.2011 |

Une nouvelle station d'épuration

Installée sur le même site que la station actuelle, la nouvelle station d'épuration sera d'un dimensionnement de 9 500 équivalent/habitant. L'actuelle station, dimensionnée pour 4500 équivalent/habitant, est devenue obsolète et n'est plus en mesure de traiter convenablement la totalité des effluents entrants.

Le groupement d'entreprises MSE-CNR avec sa variante Organica FBR a été retenu car son projet permet notamment une bonne intégration paysagère des ouvrages, de type végétal. Il consommera peu d'espace avec un aménagement du bâtiment sur un seul et même niveau. Enfin, son coût d'exploitation annuel moindre, d'environ 37 000 € HT, est un point positif.



Véritable **jardin botanique**, le procédé Organica FBR basé sur un équilibre purement écologique associe le traitement de boues activées et les plantations végétales : un habitat sain pour des organismes allant de la bactérie aux escargots et un espace accueillant pour le public.

Son fonctionnement

Ce système innovant et performant de traitement des eaux usées associe les derniers développements en matière d'ingénierie écologique et les technologies de traitement conventionnelles. Le procédé Organica FBR s'appuie sur des traitements, par boues activées, dans différents bassins placés en dessous de la serre.

Fixées dans un lit de billes d'argile de 30 cm d'épaisseur, différentes espèces de plantes tropicales possédant des systèmes de racines très développées seront installées dans des casiers métalliques des bassins d'aération.



Elles serviront de support à une culture fixée sur leurs racines : le système racinaire traversera cette couche pour trouver sa nourriture dans les effluents à dépolluer.

Le principe est d'améliorer les phénomènes naturels mis en œuvre dans l'épuration de l'eau en faisant interagir des organismes vivants capables de digérer une partie de la pollution organique. Les racines des plantes, en baignant dans les bassins biologiques, vont y créer un milieu récepteur idéal pour les bactéries et autres organismes vivants (protozoaires, zooplanctons, vers, escargots, coquillages ...).

Ces êtres vivants s'y développeront spontanément pour certains ou proviendront de boues de zones humides, apportés dans les ouvrages de traitement lors de la mise en route de la station d'épuration.

Organica FBR reconstituera ainsi un écosystème de plusieurs centaines d'espèces (plantes, animaux, bactéries...) capables de s'autogérer, ce qui permettra de maximiser la dégradation biologique des contaminants malgré les variations de charges des effluents arrivant sur la station.

L'écosystème développé évoluera au fur et à mesure du traitement de l'eau et de sa teneur en matière organique disponible. Cette série de milieux écologiques en cascade, qui s'auto réguleront, permettra de créer un excellent système de traitement, robuste et nécessitant peu d'entretien.

Sous les conditions climatiques européennes, une serre assurera une température ambiante d'au moins 6 à 8°C, nécessaire pour conserver les végétaux.



Un outil pédagogique

Ce procédé revêt un aspect pédagogique tant pour les petits que pour les grands. Un parcours éducatif sera mis en place et pourra être visité par tous.



Le coût de cette nouvelle station d'épuration ?

Des crédits d'un montant de 3 588 000 € TTC ont été inscrits, au budget annexe assainissement de l'exercice 2011 afin de couvrir la dépense liée aux travaux.

Le montant des travaux sera de 3 239 964 € TTC, soit une économie de 348 036 € TTC par rapport aux crédits prévus au budget.

Des subventions de l'état, du département et de l'Agence de l'Eau permettront de couvrir un peu plus de 30 % de la réalisation.

La durée des travaux

Les travaux commenceront en janvier 2012 pour une durée de 10 mois.

La mise en service de la station d'épuration aura lieu en octobre 2012

L'exploitation de la station :

Le service assainissement et eau potable est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR France en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} janvier 2007.

La durée du contrat est de 10 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2016.

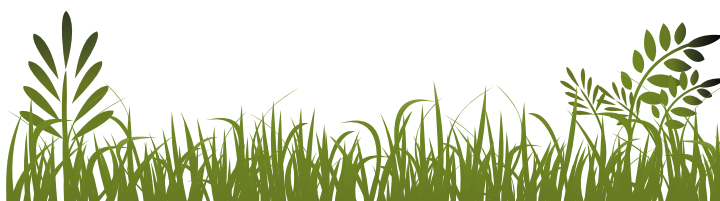
Le fermier s'assure du fonctionnement de la station et en particulier des bons résultats d'auto surveillance. Ces derniers sont soumis mensuellement au contrôle de la Police de l'Eau. Elle doit également veiller sur le bon fonctionnement et l'entretien des réseaux d'assainissement.

Le fermier assure la relève des compteurs et la facturation des consommations d'eau potable. Il y perçoit sa rémunération, la redevance syndicale ainsi que les taxes pour le compte des différents services de l'Etat.

Le service environnement de la commune quant à lui a pour principale mission de superviser l'ensemble des chantiers liés à l'assainissement et à l'eau potable.

Renseignements :

service environnement au 02 40 58 39 44



Festivités de Noël - du 19 au 24 décembre

À l'initiative de l'Association des Commerçants et Artisans Savenaisiens, de Festiv'Savenay et de la ville de Savenay, la fin de l'année promet d'être animée.

Arbre de Noël

Lundi 19 décembre à 20 h

Complexe polyvalen

Du mardi 20 au samedi 24 décembre, un manège pour enfants animera la place des Halles.

Le Père Noël, quant à lui, sera présent, place des halles du 21 au 23 décembre, de 17 h à 18 heures.

L'occasion d'une photo souvenir (gratuite) avec le Père Noël. Il ne sera pas trop tard pour lui remettre la liste des cadeaux de Noël !

Un spectacle du cirque Pilar : magie, acrobatie, clownerie émerveillera petits et grands !

À l'issue de la représentation une collation sera offerte aux enfants.

Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans, 5 € pour les adultes

Le marché du mercredi fête Noël

Mercredi 21 décembre

Séances de maquillage pour les plus petits, déambulation du Père Noël...



les coureurs au ravitaillement

Rando VTT Sillon-Lac

Organisée par le cyclo vtt de Savenay

Dimanche 22 janvier

Rdv-vous à 7 h 30 heure au complexe polyvalent

Randonnée ouverte à tous.

Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés.

Plusieurs circuits de niveaux différents (de 25 à 55 km) avec sur chaque parcours, des ravitaillements.

Pour l'ambiance et la convivialité, l'association offre le café au départ et une boisson et un sandwich à l'arrivée.

À gagner à la tombola : un VTT et de nombreux lots

Renseignements auprès de D. Surget au 02 40 56 99 41, de P. Perquis au 02 40 58 72 16 ou F. Moreau au 02 40 58 91 53

24 heures de jeu avec l'ALJ

Samedi 28 et dimanche 29 janvier

de 14h le samedi à 14h le dimanche

Maison de l'enfance, le Bocal - espace jeunes, complexe, halle de Savenay

Les 24 heures du jeu s'ouvriront avec **l'assemblée générale, qui se tiendra, à 14 heures, à la maison de l'enfance.** Venez nombreux débattre des projets de l'ALJ (voir article page 13).

Les 24 heures du jeu reviennent ! Un évènement ludique pour tout public.

De nombreuses associations ou structures partenaires sont associées à l'évènement. Des jeux du monde, jeux sportifs, jeux de stratégie, espace jouet, jeux de rôles, défis, fils rouges, rencontre avec des créateurs de jeux, jeux de construction, jeux sur dimensionnés, jeux musicaux, jeux vidéos et espace prévention. Un temps d'échange sur la place et l'intérêt du jeu, notamment dans le développement de chacun, sera proposé.

En janvier 2009, environ 800 personnes ont participé à cette manifestation et environ 40 joueurs avaient relevé le défi « 24 heures »

Contact : 02 40 56 82 54 www.aljsavenay.fr



Que de projets à l'ALJ !



Les membres de l'association loisirs jeunesse rappellent que l'investissement des parents bénévoles est nécessaire, que cela soit dans la réflexion, l'élaboration ou dans la représentation pour mener à bien les projets de l'association
Pas de parents, pas de projets !!

L'association travaille actuellement à la refonte de ses statuts afin de permettre à davantage de parents, d'animateurs, d'associations, de partenaires de s'investir au sein du conseil d'administration.

Les projets en préparation :

Les 24 heures du jeu – voir article page 12

Le Festival Handiversité en avril

Cette édition évoluera par rapport aux années passées. Cette manifestation permet d'interroger de manière active les représentations liées au handicap et de faire avancer le travail mené toute l'année auprès des enfants.

Le développement du P'tit Patelin

Le centre de loisirs est devenu un village d'enfants favorisant la mise en place de pédagogies actives. Les enfants et les animateurs saisonniers ont un rôle clef dans ce développement

Fête de l'Europe en mai

Une manifestation organisée par la mairie en partenariat avec l'association. Plus d'informations dans le magazine de Printemps.

Actions européennes et internationales

Un échange de jeunes franco-roumains est en construction. Le projet d'accueil d'animateurs moldaves est poursuivi et celui d'envoyer des animateurs de l'ALJ, pour se faire une idée des réalités sur place, est en cours.

Projet rosalie

Une rosalie customisée, par les jeunes, qui sera un outil d'animation ambulante dans Savenay et notamment dans les établissements scolaires qui le souhaitent.

Droits de l'enfant

Cette action jeune mise en place par la municipalité en partenariat avec l'UNICEF est maintenant portée par l'ALJ avec notamment la soirée « en chante tes droits ».



une partie de l'équipe de « en chante tes droits »

Développement du Bocal espace jeunes

Une réflexion est à mener sur une simplification des tarifs, sur les modes de participation des jeunes et la mise en place d'outils intéressants les jeunes comme un stage BD à Noël, le projet rosalie...

Développement des camps

Poursuivre le travail avec l'équipe des responsables des camps afin d'aller plus loin dans les propositions et être en cohérence avec le projet éducatif (poursuite des camps découverte d'une ville française, des camps internationaux, du camp avec l'Institut Médico Éducatif (IME) des Sorinières, développement des camps « zéro technologie »...

Travail de recherche sur l'ALJ, sur ses 30 ans d'existence, en lien avec le groupe local d'histoire de Savenay.

Modernisation du système d'inscription dès février

Un espace de pré réservation sur internet sera proposé aux familles. Les dossiers d'inscription sont déjà en ligne sur le site www.aljsavenay.fr.

Les permanences, créatrices de lien avec les familles seront, néanmoins, conservées.



rando vélo



Agenda 2012

La commune édite chaque année un agenda, il est distribué dans chaque foyer de la commune.

Il permet de trouver rapidement l'ensemble des informations nécessaires à la vie quotidienne.

Il est également disponible à l'accueil de la mairie.



Club des aînés savenaisiens

Vous avez 55 ans et plus, le club des aînés vous propose de rejoindre ses 170 adhérents afin de passer des moments conviviaux au travers de jeux de société, de boules nantaises, pétanques...

Chaque année, deux repas animés sont proposés en avril et en novembre, un séjour de 8 jours au mois de juillet et deux sorties, l'une en mai, l'autre en septembre. Des concours interclub sont régulièrement organisés.

Samedi 4 février

Cabaret « Revue de la Cloche »

Cette sortie est ouverte à tous les adhérents et aux non adhérents. Elle comprend le transport en car, la coupe de vin pétillant et le spectacle. Renseignements et inscriptions auprès du club.

Le club des aînés savenaisiens - 1, rue des Mésanges -
02 40 58 70 83

Ouvert le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h

après-midi jeux de société
au club des aînés

Pour les aînés

Du sport...

L'année 2011 a vu naître de nouveaux ateliers pour nos aînés.

Grâce à sa collaboration avec le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) de Savenay, l'association « Siel Bleu » a pu mettre en place un atelier de gym senior au mois de janvier. Cette activité de gymnastique « douce » a lieu le mercredi après-midi au sein du foyer logement Marcel Pagnol.

... et de la détente

Vous avez plus de 60 ans et vous avez envie de passer une heure à vous détendre deux fois dans le mois. Le CCAS de Savenay et Elodie RABIN (éducatrice sportive spécialisée en techniques douces) vous proposent **des ateliers « détente et bien être »**.

Pour tout renseignement contacter Elodie au 06.74.77.78.35.

L'association « les Coulisses » présente « coucou voilà le gourou »

Samedi 11, 18 et 25 février à 20 h 30

Dimanche 12, 19 et 26 février à 15 h

Vendredi 17 et 24 février à 20 h 30

Complexe polyvalent

Comédie en 3 actes de Paul Cote

Résumé de la pièce :

L'épouse d'un grand chef de clinique fait appel pour soigner ses angoisses à un magnéto-sophro-naturo-télépato-astro-relaxo-grapho-morpho-instincto-thérapeute.

Discrètement. Car son mari n'apprécierait pas, s'il l'apprenait, cette incursion dans le monde de la médecine parallèle. De plus, il a de gros soucis avec l'agrandissement de sa nouvelle clinique. Il doit faire appel à un aigrefin qui va le pistonner auprès des décideurs politiques.

Et lorsque tout ce joli monde qui cultive la crédulité, la cupidité et la corruption se rencontre, le mélange est étonnant, détonnant et surréaliste. Surtout lorsque la cuisinière vient mettre son grain de sel.

Réservations et renseignements : 02 40 58 30 36 ou 02 40 58 91 95 ou savenay.coulisses@orange.fr



Festival Coquecigrues

Le 1^{er} avril, la municipalité vous donne rendez vous en famille avec d'étranges volatils : les Coquecigrues.

À la fois mélange de coq, de cigogne et de grue, cet animal imaginé par Rabelais envahira la ville pendant tous le mois de mars, pour se terminer par un temps fort, le dimanche 1^{er} avril au Lycée Jacques Prévert.

Les Coquecigrues, c'est un festival itinérant qui propose les dimanches d'hiver des spectacles éclectiques, burlesques pour toute la famille dans un lieu du patrimoine, le tout pour nous faire oublier que « demain c'est lundi ». Deux spectacles seront proposés en parallèle, un pour les tous petits et un pour les plus grands. Les réservations seront ouvertes fin décembre au 02 99 78 38 38 ou www.lescoquecigrues.com



Un mois de mars aux couleurs des Coquecigrues

Tout au long du mois de mars, nous vous réservons pleins de surprises...

Avis aux artistes en herbe de tous les âges (de 0 à 107 ans), nous vous proposons de réaliser votre coquecigrue, en dessin, en carton, en plâtre, en bois, en papier mâché, sculpté... sous toutes les formes et tailles que vous souhaitez et bien sur aussi en dessin grand ou petit.



Les œuvres les plus drôles, géantes, petites, burlesques, originales seront ensuite exposées tout au long du mois de mars dans les vitrines de vos commerçants participants à l'opération pour envahir le temps d'une exposition éphémère, le **lycée Jacques Prévert, le dimanche 1^{er} avril**.

Alors à vos pincesaux et outils, laissez l'imaginaire de Rabelais vous emporter.

Plus d'informations sur l'opération « Dessines, construis ton Coquecigrue » sur la page facebook des coquecigrues, onglet Savenay.

Envoyez une photo de votre réalisation par mail [avant le 25 février](mailto:jeux@lescoquecigrues.com) à jeux@lescoquecigrues.com

agenda

| Date | Manifestation | Lieu |
|-------------------------------|--|-----------------------|
| 11 décembre de 8 h à 17 h* | Marché aux livres Diwan | Halle du marché |
| 11 décembre à 15 h 30 | Concert Accord Elles | Église |
| 16 décembre à 19 h | Mut à Zyc | Complexe Polyvalent |
| 18 décembre à 14 h | loto - Festiv'Savenay | Complexe Polyvalent |
| 19 décembre à 20 h* | Arbre de Noël Festiv'Savenay | Complexe Polyvalent |
| du 20 au 24 décembre* | Animations de Noël association des commerçants | Halle du marché |
| 9 janvier à 19 h | Voeux du Maire | Complexe Polyvalent |
| 10 janvier de 19 h 30 à 22 h | Concert École Prince Bois | Complexe Polyvalent |
| 22 janvier * | Cyclo VTT | Complexe Polyvalent |
| 28 janvier de 14 h...* | 24 h du jeu AJJ | Maison enfance Bocal |
| 29 janvier ... à 14h* | 24 h du jeu AJJ | Maison enfance Bocal |
| 29 janvier de 11 h à 20 h | Repas breton Diwan | Complexe Polyvalent |
| 11 février de 7 h à 15 h | Collecte de sang | Complexe Polyvalent |
| du 11 au 26 février* | Théâtre Les coulisses | Complexe Polyvalent |
| 12 février à 14 h | Loto - Basket club | Gymnase municipal |
| 18 février à 14 h | Loto - USS Football | Gymnase municipal |
| 25 février de 9 h à 18 h | Compétition haltérophilie | Complexe Polyvalent |
| 10 mars de 8 h à 13 h | Bourse aux vêtements Allo Allaitement | Halle du marché |
| 10 mars de 9 h à 23 h | Compétition haltérophilie | Complexe Polyvalent |
| 10 mars | Repas dansant Amicale Laïque | Complexe Polyvalent |
| 1 ^{er} avril à 14 h* | Festival Coquecigrues Ville de Savenay | Lycée Jacques Prévert |

* se reporter à l'article





Les rendez-vous de « Mercredi »

En janvier-février, les enfants sont invités aux voyages et aux rêves sur les **cinq continents** avec des initiations à la danse africaine, à la cuisine d'Océanie, au base ball américain. Une visite du parc coréen de Nantes est prévue le 25 janvier et un grand bal vénitien sera organisé pour fêter le carnaval.



En mars-avril, **les animaux sont rois** avec des sorties au zoo, au musée des machines de l'île qui cachent de drôles de bêtes ! Plus d'information dans le magazine de Printemps.

Le mercredi, c'est aussi, les sorties à la ludothèque, à la médiathèque, les rencontres intergénérationnelles, du bricolage, du sport...

Accueil municipal des enfants de 3 à 12 ans à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas de 7 h 15 à 18 h 45, en période scolaire.

Inscriptions du lundi au jeudi de 17 h à 18 h 45, le vendredi de 14 h à 16 heures

Maison de l'Enfance - Parc de la Soubretière - 10, allée des Marronniers

06 63 22 99 66 - 02 40 58 46 90
accueil.enfance.savenay@orange.fr

Halte garderie « Les lutins du Sillon »

Une association à gestion parentale destinée aux enfants de la naissance à la veille des 6 ans !

Les enfants sont accueillis par une équipe de professionnelles (éducatrices, auxiliaires, animatrices) et par un parent de permanence, dans des locaux équipés pour la petite enfance.

La halte-garderie permet une séparation adaptée au rythme de chacun, une approche en douceur de la collectivité, du temps pour soi, de rencontrer d'autres parents. Elle propose des ateliers d'éveil (peinture, motricité...).

Les enfants peuvent être accueillis de quelques heures à une journée par semaine :
le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi : de 9 h à 17 h
le mercredi : de 9 h à 12 h.

Les inscriptions sont possibles toute l'année.

Contact :

Halte-garderie « **Les lutins du sillon** »
allée des marronniers - Parc de la Soubretière à Savenay
02 40 56 85 37
halte.garderie.savenay@orange.fr - <http://leslutinsdusillon.free.fr>



Prochaine parution du magazine

Pour le **numéro de printemps** (avril, mai, juin) les articles sont à transmettre avant le **3 février** par mail : savenaymagazine@ville-savenay.fr

Les textes doivent être accompagnés, le cas échéant, de photos en haute résolution. Renseignements : 02 40 58 75 77

Médiathèque : une carte unique, la gratuité pour les jeunes et une offre plus riche

Des nouveaux tarifs avec la gratuité pour les jeunes (jusqu'à 18 ans inclus), les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RMI/RSA et les collectivités.

L'abonnement adulte est de 6 € par an.

Les nouvelles modalités de prêt permettent aux jeunes d'emprunter sept imprimés (livres ou magazines) + un CD + un DVD.

Les adultes peuvent emprunter sept imprimés (livres ou magazines) + deux CD + deux DVD.

Le prêt est d'une durée de trois semaines.



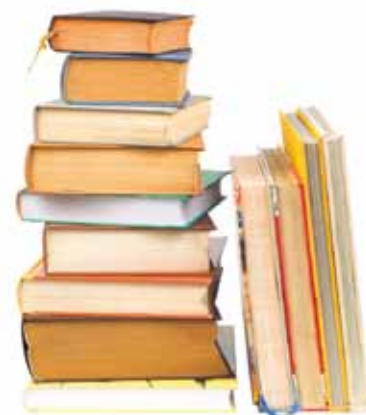
La carte permet l'emprunt de livres dans toutes les bibliothèques de la communauté de communes.

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Lundi, mardi, vendredi : 16 h 30-18 h 30

Mercredi : 10 h-12 h 30 et 15 h-18 h 30

Samedi : 10 h-12 h 30



En attendant le Festiv'Halles de Printemps, Savenay fait son cinéma !

Le Festiv'Halles de Printemps aura lieu du **21 au 27 mai** et proposera durant une semaine des rendez-vous artistiques mêlant théâtre, cinéma, musique, dans différents lieux de la ville.

Cette 3^{ème} édition sera menée en partenariat avec le **groupe artistique Alice**, un regroupement de plusieurs artistes (acteurs, auteurs, réalisateurs, scénographes, musiciens...) qui ont en commun d'explorer ensemble la création par le croisement des arts, en mêlant théâtre, images, musique... , en investissant des lieux variés et insolites, des lieux « hors les murs », des rues, des places, des jardins... et en expérimentant des créations avec la population, à la croisée du réel et de la fiction, de l'intime au collectif.

La municipalité et le groupe artistique Alice ont la volonté forte d'associer les associations, les écoles, le centre de loisirs... mais aussi vous les habitants de cette commune !

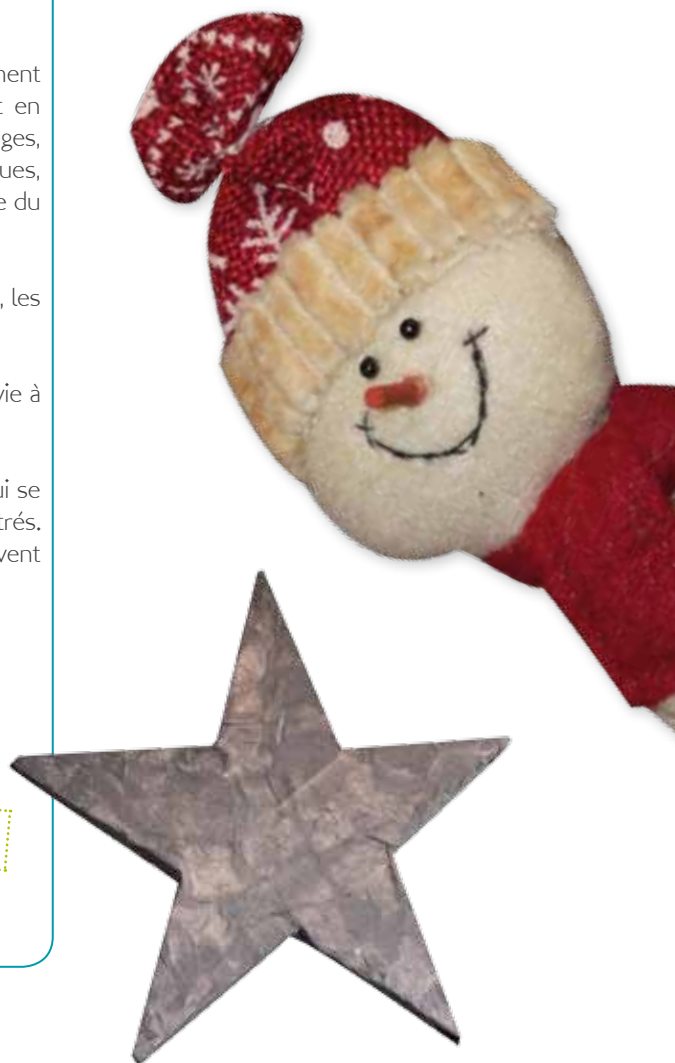
Préparez-vous, le studio ambulant d'Alice arrive bientôt à côté de chez vous et vous convie à un temps de pose/pause photographique. `

Denis à l'intérieur, réalisateur et photographe, vous entraîne dans des histoires mais ce qui se passe exactement dans ce studio-là, nul ne le sait, sauf bien sûr ceux qui y sont déjà entrés. Ce sera votre secret, à lui et à vous. Ce qui est sûr, c'est qu'il fait de beaux portraits, souvent en noir et blanc, souvent très grands... **la suite au printemps !**

Plus d'infos sur Alice : www.groupe-alice.fr

« Mais alors, dit Alice, si le monde n'a aucun sens, qui nous empêche d'en inventer un ? » Lewis Carroll.

Festiv' Halles de Printemps



décorations de Noël disponibles
« au jardin fleuri », rue Aristide Briand

Opposition

« Ce n'est pas de notre faute, c'est de celle des autres » est depuis son arrivée aux affaires le leitmotiv de l'équipe municipale.

Les critiques sont faciles mais bien souvent injustifiées, où l'honnêteté intellectuelle devrait reconnaître le travail de fond effectué par les précédents élus.

C'est pourquoi nous vous proposons dans cette tribune un rappel de quelques vérités sur l'histoire récente de notre commune : Savenay souffre à la fois d'un déficit d'installations et de ressources financières. Cela est dû aux décisions prises il y a plus de 30 ans de développer des zones économiques sur Malville, limitant nos ressources en taxe professionnelle.

Lorsque la gauche est arrivée aux affaires en 1995, la ville était ruinée par des investissements démesurés, trop ambitieux, trop coûteux, à la limite de la mise sous tutelle. La population diminuait, les classes fermaient !

Il a fallu plus de 10 ans, pour redonner à la ville de l'attractivité, assainir les finances, se structurer au sein de la communauté de commune et être capable d'investir à nouveau. Les rubans coupés aujourd'hui : zone commerciale de la Colleraye, pôle enfance, école Desnos, rue de Nantes, piscine... sont les fruits de ce redressement qu'il faut reconnaître.

Forts des leçons de ces années, nous mettons en garde, depuis notre élection, la majorité, sur les projets démesurés qu'elle entend porter. Ainsi, nous agissons pour l'intérêt général, loin d'une opposition systématique comme certains voudraient le faire croire.

Nos besoins en investissements, qui concernent la population bien au-delà de Savenay, doivent être portés avec la Communauté de Communes. On ne peut donc que regretter l'isolement de plus en plus fréquent des représentants de la majorité savenaisienne dans cette collectivité, que pourtant, ils président.

Le débat sur la mise en place de la redevance incitative sur les déchets a, une nouvelle fois illustré l'esprit de clocher qui guide les élus de la majorité, contre l'intérêt général.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012 !

LES ÉLUS de l'opposition

Olivier Dauré
Marie-Noëlle Coing

Janick Tatar
Dolorès Valeix
Romain Langlet
Patricia Judic
Hervé Carro

Majorité

LES ÉLUS de la majorité

Christian Brun
Sophie Letard
Alain Chauveau
Patricia Chabaud

Christophe Deswarte
Stéphanie Hallien
Gérard Letrouvé-
Blanchet
Isabelle Guihéneuf
Maryse Grare

Céline Boivin
Jean-Pierre Maillard
Lionel Poirier
Evelyne Lemarié
Thierry Colas
Alberte Bezier

Alexandre Corbé
Brigitte Aupiais
Dominique Gerbaud
Nathalie Hugron
Jérôme Morichon
Stéphanie Pineau

Construire sereinement la ville de demain. Nous souhaitons faire avec vous un point sur l'évolution des grands projets incontournables écartés par nos prédécesseurs. Leur politique a consisté à développer l'urbanisation sans l'accompagner d'équipements collectifs nécessaires à la croissance de population (écoles, restauration scolaire...). Il nous revient de combler ce retard et d'anticiper les besoins.

Restauration scolaire : sa construction sur le site de l'école R. Desnos est engagée. Ouverture prévue rentrée de septembre 2013.

Station d'épuration : à notre élection le Préfet a mis en demeure la commune de remettre à niveau l'actuelle station obsolète et sous dimensionnée. La nouvelle station est en cours de réalisation (voir pages 10 et 11).

Salle des fêtes : trois réunions, avec tous les élus, les associations utilisatrices et des traiteurs ont permis de débattre sur cet équipement structurant du territoire. L'Avant Projet Définitif (APD) sera remis par l'architecte début décembre puis de nouveau présenté.

Subventions : pour tous les projets, nous recherchons des financements. Sur ce point, nous sommes étonnés qu'une partie de l'opposition s'abstienne systématiquement au moment du vote des demandes de subventions alors qu'ils autorisent le Maire à concrétiser les projets.

Redevance incitative et déchetterie. Au vu des réactions de savenaisiens, lors des réunions publiques organisées par la communauté de communes en charge de cette compétence, le conseil municipal a été convoqué pour débattre. Les élus de l'opposition ont refusé de participer au vote, excepté un élu, qui s'est positionné pour les 12 passages gratuits à la déchetterie. Pour l'opposition, l'esprit partisan l'a donc emporté sur l'intérêt des savenaisiens. Difficile de comprendre une telle prise de position par ceux-là même qui prônent la démocratie participative.

Gouvernance participative : conformément à nos engagements, sur ces projets nous avons lancé une large concertation avec les associations et les professionnels. Nous sommes également confortés par les retours positifs exprimés lors de rencontre avec les habitants les samedis après-midis.

Pour conclure, il y a ceux qui agissent en gestionnaires conscients des besoins, puis ceux qui palabrent en portant des jugements politiques. Bonnes fêtes de fin d'année et que 2012 soit pour vous, une année de prospérité.

Cérémonie des voeux lundi 9 janvier 2012 à 19 heures complexe polyvalent



Décor disponible chez Quelques fleurs, rue Mme Jan